

fonctionnaires
et ouvriers de l'état

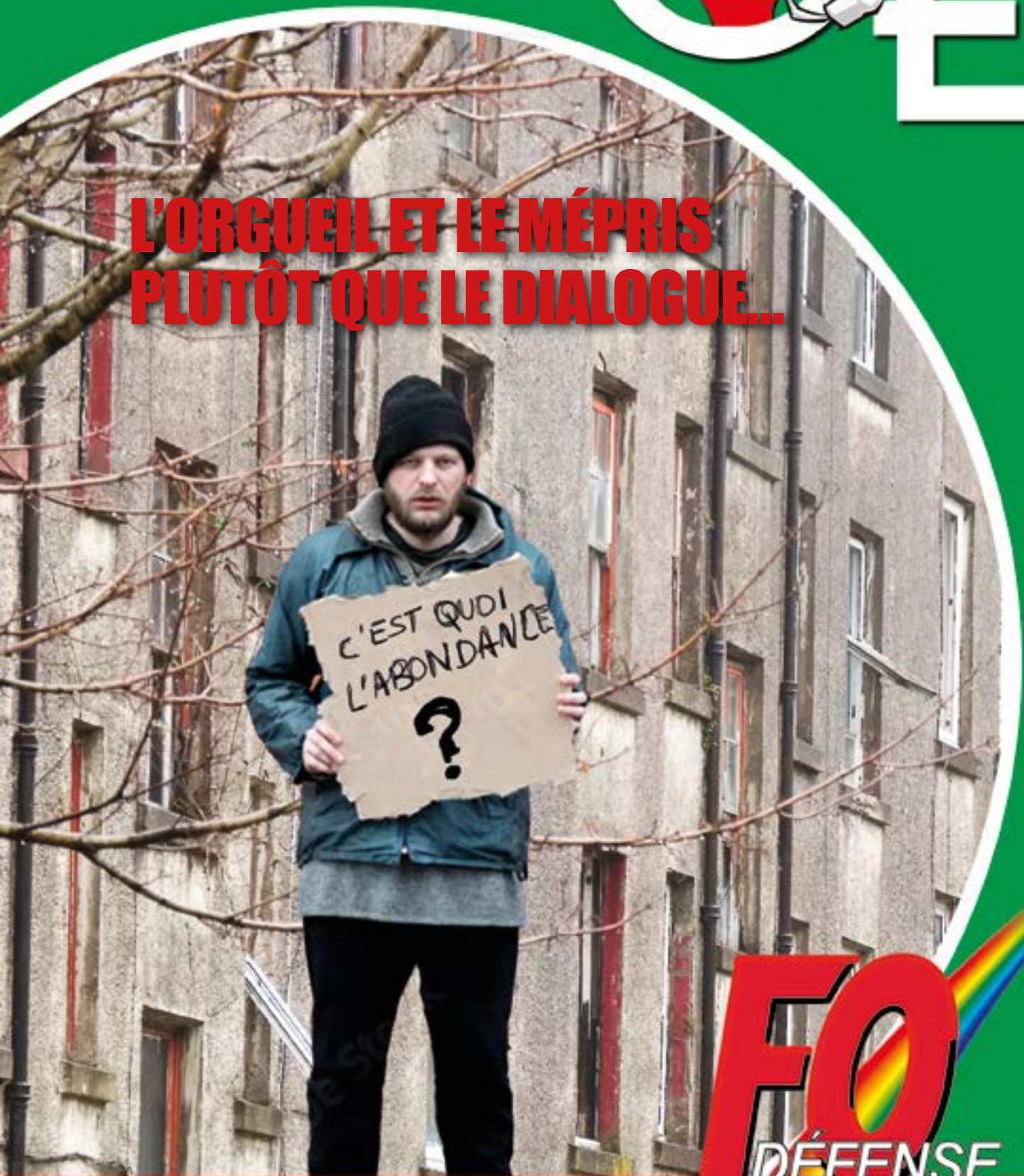
N° 312 - Septembre 2022 - 1 €

FO



DEFENSE

**L'ORGUEIL ET LE MÉPRIS
PLUTÔT QUE LE DIALOGUE...**



www.fodefense.fr
www.fodefense.com



L'ORGUEIL ET LE MÉPRIS PLUTÔT QUE LE DIALOGUE...

Nous nous faisons peu d'illusions sur la capacité du président de la République et du gouvernement à prendre en compte nos revendications et à instaurer un véritable esprit de négociation qui a fait cruellement défaut ces cinq dernières années. Force est de constater que les premiers mois de cette mandature n'augurent rien de bon en la matière.

Non content de vouloir imposer une réforme des retraites dont personne ne veut, « en force » à travers un amendement dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) et par l'article 49-3 de la constitution, c'est-à-dire sans vote aux assemblées, le président de la République n'a pu s'empêcher de prédire aux français « la fin de l'abondance et de l'insouciance ».

Sans doute ignore-t-il que pour des millions de Français, il y a bien longtemps que l'abondance et l'insouciance, si tant est qu'elles aient existé un jour, sont des notions bien abstraites.

Sans doute ignore-t-il que des personnes âgées, des chômeurs, des étudiants, des ouvriers, rognent sur leurs dépenses de chauffage, de nourriture, de santé pour pouvoir ne serait-ce que survivre.

Sans doute ignore-t-il que pour ces citoyens, l'hiver qui se profile risque de les enfoncer encore un peu plus profondément dans la précarité et la pauvreté avec l'augmentation annoncée des prix de l'énergie.

Sans doute ignore-t-il que vivre avec le SMIC ou les minima sociaux vous fait vite oublier toute notion d'abondance et d'insouciance.

De fait, s'il ignore tout cela, nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas lui qui évolue dans un monde d'insouciance et d'abondance.

Personne ne peut s'autoproclamer grand Homme ! Seules les circonstances et l'Histoire déterminent celui ou celle qui mérite ce qualificatif, et ce n'est certainement pas par le mépris du peuple qu'on y parvient.

Que les choses soient claires : nous défendons nos systèmes de retraites et nous ne lâcherons rien !

« La hauteur de l'orgueil se mesure à la profondeur du mépris » — André GIDE

SOMMAIRE

4

UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS D'OUVRIERS

« Le motif de base de la résistance est l'indignation »

Portrait Blandine Coviaux, ouvrier de l'État, MEO avionique/ESTA

6

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE LA DÉFENSE

Entretiens

Réunion du conseil syndical

8

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS TECHNIQUES ET PARAMÉDICAUX

Toute la Fonction publique vote !

10

Élections en ligne de mire

Focus sur la Côte d'Ivoire



MICHEL
FAVRE
Secrétaire général UFSO

« LE MOTIF DE BASE DE LA RÉSISTANCE EST L'INDIGNATION »

Stéphane Hessel - Indignez-vous 2010

Emmanuel Macron, avec son discours sur la « fin de l'abondance » en introduction du Conseil des ministres de rentrée, mercredi 24 août, a voulu préparer les citoyens – enfin pas tous – aux conséquences de la guerre en Ukraine et du péril climatique.

Au ministère de la Défense, devenu ministère des Armées, après plus de trois décennies de restructurations, vectrices de drames humains, on sait que l'abondance est finie ! Il est vrai qu'à cette époque, notre

Président était encore sur les bancs de l'école avec sa maîtresse.

**APRÈS LES « HAPPY DAYS »
PROMIS À LA SORTIE
DE LA CRISE SANITAIRE,
VOICI LES « BLACKS DAYS » !**

Après les « happy days » promis à la sortie de la crise sanitaire, voici les « blacks days » !

La France a toujours surmonté ces périodes de crises de quelques

natures qu'elles fussent et cela grâce à sa constitution, ses structures régaliennes, ses services étatiques, ses fonctionnaires, en fait, son essence issue du Conseil National de la Résistance.

Le vrai danger se situe dans la volonté de nos sachants gouvernants à s'obstiner à détruire le service public !

« *Le progrès et la catastrophe sont l'avvers et le revers d'une même médaille* » – Anna Arendt.

VOS FÉDÉRAUX EN TOURNÉE



Les 9 et 10 mai une visite de la BDD de Draguignan et du camp de Canjuers nous a permis de rencontrer de nombreux personnels de toutes catégories avec lesquels nous avons eu des échanges constructifs.

PORTRAIT

Blandine Coviaux Ouvrier de l'État, MEO avionique/ESTA



J'ai débuté par un DUT GEII (génie électrique et informatique industriel) à Longwy en 2003, puis une licence professionnelle en électronique option aéronautique et spatial à Rouen en 2005.

Je me suis finalement engagée en 2006 dans l'armée de l'Air pour faire avionique. J'ai été affectée sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier, essentiellement pour revenir dans la région.

Au terme d'un contrat effectué au grade de sergent, le statut de militaire ne me convenant plus, je décide de quitter l'armée pour reprendre des études d'infirmière. J'hésitais déjà à faire ce métier après le baccalauréat.

À la fin de mon cursus à l'IFSI de Brabois, je suis diplômée en 2016, mais enceinte à ce moment-là, je ne peux postuler à aucun emploi. Après la naissance de mon enfant, ne me voyant proposé aucun poste, je décide d'élargir mes recherches sur Pôle emploi à d'autres métiers.

Un poste de la spécialité « vecteur » est proposé avec le statut d'ouvrier de l'État sur la base aérienne de Saint-Dizier. Je pose ma candidature. La cellule RH me prévient qu'à Nancy-Ochey, un poste d'ouvrier de l'État avionique est également vacant. Je décide de transférer ma candidature.

Nous sommes trois à passer le concours d'ouvrier de l'État « capteurs et systèmes ». La première personne acceptée est militaire et ne peut pas poser sa démission, le poste m'est alors proposé.

Je suis donc embauchée en septembre 2016 à l'atelier de mise en œuvre avionique, poste que j'occupe encore aujourd'hui.

Le 11 mai, nous étions conviés à l'Assemblée générale de l'UL FO BDD Draguignan où l'accueil d'Éric Escaillas (SG) et son équipe fut des plus chaleureux.

Une Assemblée générale riche de plus de 110 personnes et de moments de camaraderie qui réchauffent nos valeurs.



Éric Adam ICMG adjoint CMG TLN, Valéry Michel SG SNPTP, Michel Favre SG UFSO, Myriam Barnel SG UD 83, Bernard Chilini maire de Figagnières (83), Éric Escaillas SG UL BdD Draguignan, Matéo Romero de Avila Trésorier FEDIASA, Myriam Michelet ICMG CMG Toulon.



Éric a été reconduit pour un nouveau mandat et l'équipe s'est étoffée de jeunes militants.

Bravo pour le dynamisme et l'engagement militant !

La relève est assurée !



ERWAN
LARZUL
Secrétaire général SNPAD

ENTRETIENS

En cette période électorale, il nous a semblé intéressant d'interroger des militantes, et anciennes militantes, autour de quatre questions.

Leur engagement et leur attachement est toujours aussi fort...

1 • Bonjour Sandrine, peux-tu nous présenter ton parcours professionnel et syndical ?

Bonjour, Je suis rentrée au Ministère en décembre 1991. J'ai été affectée à la mission Restructuration de la sous-direction de la gestion du personnel civil de la Direction de la fonction militaire et du personnel civil (actuellement DRH-MD).

Puis j'ai été affectée successivement en tant que secrétaire du chargé de mission auprès du SGA, à la Direction centrale du service de santé des armées, à la fonction militaire de la Direction de la fonction militaire et du personnel civil. J'ai été en charge des frais de déplacement des directions et services relevant du SGA au sein du Service des moyens généraux.

Après un congés parental, j'ai intégré le SPAC en tant que Correspondante interne des Ressources Humaines (CiRH). Je suis DSTC depuis le 1^{er} décembre 2017.

2 • Quelles sont tes missions aujourd'hui au sein du syndicat SNPAD ?

Ma mission principale consiste à porter les revendications et défendre l'intérêt des agents en participant aux instances telles que le CTAC ou le CHSCT-AC.

Nous les accompagnons dans le déroulement de leur parcours professionnel, dans leurs démarches

administratives. Nous les assistons par exemple, lors des entretiens AMR, nous les aidons à préparer leur entretien professionnel, les différents recours...

En tant qu'adjointe du secrétaire général du SNPAD, j'ai été en charge, cette année, des travaux de promotion de corps pour FO Défense.

3 • Quelles sont pour toi les valeurs essentielles portées par FO Défense ?

La première valeur est son attachement à son indépendance syndicale. FO Défense est attaché au statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers. Il revendique un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Notre organisation syndicale a porté de grands chantiers tels que le télétravail, la formation, une politique salariale ambitieuse...

4 • Que dirais-tu pour inciter les agents à voter ?

Ce rendez-vous démocratique est important, et incontournable pour les agents.

À travers ce vote, les agents choisiront leurs représentants afin de préserver leurs droits et défendre leurs intérêts, mais aussi de porter leurs revendications, les informer et les protéger.



SANDRINE

Cette année, ce vote est d'autant plus important qu'il intervient dans un contexte difficile et en pleine évolution.

RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical s'est réuni les 30 et 31 octobre à IGESA Voltaire pour finaliser son plan d'action en vue des élections.

Au programme des échanges riches : les revendications salariales portées par les directrices de gestion.

Un repas fraternel à IGESA Voltaire de travail.

1 • Bonjour Catherine, peux-tu nous présenter ton parcours professionnel et syndical ?

Je suis entrée dans la Fonction publique en décembre 1976 en tant que vacataire au sein de la direction du travail et de l'emploi à Metz.

Après avoir réussi le concours de commis (adjoint administratif) j'ai intégré le ministère des Anciens combattants au printemps 1982.

J'ai suivi mon bonhomme de chemin et j'ai terminé ma carrière en tant que SACN au sein du ministère de la Défense puisque les anciens combattants sont passés sous tutelle de ce ministère en 2000.

En 2010, les directions des Anciens combattants ont disparu et certains services comme l'état civil militaire et les nécropoles nationales, dont je faisais partie, ont été gérés par l'ONAC.

J'ai adhéré à FO en 1992 et j'ai très rapidement œuvré au sein du bureau de la section et ai été élue secrétaire en 2004.

Mon parcours syndical a été enrichi par différents mandats que j'ai assumés avec beaucoup de bonheur, de travail et de satisfaction : représentante CAPL, représentante CAPC, membre CHSCT – CTEP – COS (Comité œuvres sociales).

J'ai pris ma retraite le 1^{er} mai 2019... pas mal pour une syndicaliste !

2 • Quelles sont tes missions aujourd'hui au sein du syndicat SNPAD ?



Quand j'ai pensé à ma retraite, j'ai initié une de mes collègues, cette dernière a été ma suppléante dans différentes instances et ensuite prête à assumer.

Suite au congrès de 2020, j'ai été élue comme représentante des retraités au sein du conseil syndical du SNPAD.

3 • Quelles sont pour toi les valeurs essentielles que porte FO Défense ?

Pour moi les valeurs de FO Défense représentent la liberté d'expression, l'indépendance face à l'administration et la solidarité entre les agents.

4 • Que dirais-tu pour inciter les agents à voter ?

Aujourd'hui, le syndicat se bat pour maintenir les acquis sociaux des agents, tâche primordiale.

Aussi il est très important de voter FO afin que ce syndicat soit le plus représentatif.

De ce fait, il sera plus fort et aura plus de moyens pour toutes négociations.

Chacun est acteur de son parcours professionnel et ne doit pas subir la pression de l'administration.

AL

5 et 6 septembre à IGESA
actions et de revendications

sur le processus électoral,
par FO/FGF, les lignes

a clôturé ces deux jours





VALÉRY
MICHEL
Secrétaire général SNPTP

TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE VOTE ! du 1^{er} au 8 décembre 2022

Afin de réussir ce rendez-vous électoral, le SNPTP s'est réuni en Bureau à Tours pour finaliser ses listes et ses revendications pour tous les corps techniques, paramédicaux et contractuels.

Ces élections auront un caractère particulier cette fois-ci : pour la première fois dans notre ministère, le vote électronique s'installe et le

camarades qui siègeront en CAP de catégorie tous les éléments utiles pour défendre au mieux les intérêts des agents.

Élections obligent, dans vos bases les militants du SNPTP FO iront à votre rencontre pour relayer ce qui nous motive, à savoir le maintien du statut général de la Fonction publique, le recrutement de fonctionnaires en nombre suffisant pour tenir l'adéquation missions/moyens, un déroulement de carrière plus attractif, le



nombre de scrutins est drastiquement diminué. Le SNPTP, attaché à la proximité avec les agents, voit disparaître les CAP locales; cela soulève des questions sur l'organisation des CAP de catégorie (A, B, C) qui devront absorber un flux de dossiers coquent.

Le SNPTP milite pour une Fonction publique forte et les instances électives doivent être dimensionnées pour répondre aux besoins. Le Bureau à Tours s'est exprimé sur la nécessité d'identifier des relais d'experts en région, afin d'apporter aux



rétablissement des CHSCT et de leurs prérogatives, le rétablissement des prérogatives des CAP et l'abandon des LDG, et bien d'autres revendications portées par FO à travers sa Fédération Générale des Fonctionnaires : pas de république sans Fonction publique !



Le SNPTP s'est fait sienne la cause des agents contractuels et des ICT-TCT depuis de nombreuses années. Ces élections, et la propagande qui s'y associe pour les agents de tous les corps, vont aider les agents sous contrat à trouver des réponses à leurs questions. Les représentants élus du SNPTP s'attacheront, comme ils l'ont toujours fait, à défendre les agents contractuels aussi bien que fonctionnaires dans les instances collectives et individuelles. Le SNPTP accompagne les agents sous contrat pour obtenir de l'administration l'application des revalorisations salariales auxquelles ils ont droit, la cédésation des agents éligibles, et soutient en CCPU les demandes des agents volontaires pour l'accès aux corps de la fonction publique. Le SNPTP a toujours dénoncé la précarité engendrée par la situation de certains de ces agents.



CAPC des ATMD

du 22 septembre 2022

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,
Force Ouvrière tient à vous remercier pour les échanges et particulièrement sur la disponibilité des personnels de vos services tout au long de ce mandat.
Même si le point d'indice a été revalorisé de 3.5 % cet été, il demeure TOUJOURS très largement insuffisant.
Nous sommes encore très loin, trop loin, d'avoir rattrapé les 12 ans de gel du point d'indice et de l'évolution de l'inflation qui, en cette période, ne cesse d'augmenter.
Les agents de l'état continuent de perdre, chaque jour, du pouvoir d'achat : le prix des logements, l'augmentation des coûts de l'énergie, l'alimentation ...

Les ATMD sont de plus en plus nombreux à être dans l'incapacité de boucler les fins de mois.

Les ATMD sont les premières victimes de cette perte du pouvoir d'achat et, par conséquence, deviennent, feuille de paye après feuille de paye, les salariés pauvres de ce ministère !
Aujourd'hui, pour retrouver le pouvoir d'achat équivalent du point d'indice du 1er janvier 2000, il faudrait augmenter la valeur du point de 22,9 %.

La distribution de points en bas de grille, le raccourcissement de la durée des grades C1 et C2 ont d'implacables conséquences :

- La nouvelle grille du C1 ; IM (indice majoré) 340 -> 382 = 42 points en 19 ans, soit 203, 70 euros brutes, soit une augmentation moyenne de 10,72 euros.

Pour FORCE OUVRIERE cela reste INTOLÉRABLE.
Il est urgent, pour l'Etat employeur, d'augmenter les salaires !
Rétablir le pouvoir d'achat et rattraper au plus vite les pertes accumulées depuis des années est incontournable.

Pour FO, il est inacceptable également que ne soient toujours pas réglées ces problématiques d'éléments variables de paye :

- L'augmentation des taux des heures supplémentaires des ATMD spécialité conducteur automobile (pas évolué depuis 2002) : 11 € et 20 € forfaitaire ;
- La revalorisation des heures de travail de nuit, du week-end, des jours fériés et des heures d'astreintes ;
- Les indemnités spécifiques pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants.

Sur le sujet spécifique des conducteurs, FO exige que le SCA et la DRH-MD fassent des propositions concrètes aux organisations syndicales : temps de travail, astreintes, heures supplémentaires, l'adéquation des différents statuts avec ce métier...

DECLARATION LIMITAIRE



ICT-TCT

FO écrit au Ministre : L'augmentation des salaires, c'est maintenant !

FO vous communique en pièce jointe sa lettre au Ministre dénonçant l'insuffisance des mesures catégorielles des ICT-TCT.

FO défend l'ensemble des agents du MINARM, dont les ICT-TCT, et reste donc en cohérence avec ses revendications qui exigent une politique salariale à la hauteur des missions confiées aux agents (voir notre courrier du 24 novembre 2021 à la Madame Florence PARLY : [lien Internet](#)).

N'hésitez pas à contacter notre expert **FO DEFENSE** :

Florent XAVIER, DGA/TA Balma
florent.xavier@intra.def.gouv.fr

**FO est toujours présente pour vous informer,
revendiquer et agir pour vous ;
rapprochez-vous de vos délégués locaux.**

Paris, le 27 septembre 2022



Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris - Tél. 01 42 46 00 05 - Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com



N'hésitez pas à aller puiser de bonnes idées dans ce numéro très intéressant de la Nouvelle Tribune, ainsi que sur la totalité du nouveau site de la FGF-FO !

← Nouvelle Tribune n° 432 - Juin 2022





MATÉO ROMERO DE AVILA
Trésorier fédéral

ELECTIONS en ligne de mire



Comme pourraient le dire certains, nous n'avons jamais été aussi près. Je parle bien entendu des élections professionnelles au sein de notre ministère.

Force Ouvrière a beaucoup communiqué sur le sujet et a même édité un triptyque afin que vous puissiez tous mieux appréhender ce vote.

Rappelons toutefois que vous pourrez voter du 1^{er} au 8 décembre prochain et que si l'échéance semble encore loin, comme j'aime à le répéter, il serait dommage à force d'attendre, de rater cet important rendez-vous.

Nous conseillons donc à tous nos camarades, et au-delà à tous les agents, de voter le plus tôt possible. Le vote test a démontré que la procédure est simple et ne prend que quelques minutes.

Inutile de préciser que vous devez tous voter, afin de démontrer à notre administration que vous n'êtes pas spectateurs de votre vie professionnelle, mais bel et bien acteurs de celle-ci. Un vote massif de votre part, expression de la confiance que vous nous accordez, permettrait un équilibrage du rapport de force qui nous oppose à l'administration.

J'oserai poursuivre cet article en prônant le vote FO, certes pour vous mes camarades — la question ne se pose pas — mais également pour ceux qui hésitent encore, pour les agents qui vous entourent, auxquels vous distribuez ce FOE et que vous vous efforcez de convaincre. Voter FO c'est reconnaître le véritable travail de terrain fait par nos camarades au quotidien, car faut-il encore répéter que seul FO se bat lors des réunions, seul FO défend vos droits avec ardeur et conviction alors que les autres, souvent absents des débats, ne font que rédiger en toute hâte des comptes rendus relatant bien souvent nos interventions et s'en attribuant les mérites. Dans tous les établissements où nous sommes passés, nous avons pu constater le formidable engagement des délégués et représentants de notre syndicat, et leur pugnacité face aux difficultés rencontrées dans leurs différentes fonctions.

Pour conclure, je vous rappelle que vous trouverez sur nos sites internet et intranet toutes les informations concernant les élections et que pour toute question, vous pouvez adresser un mail à elections2022@fodefense.fr.

En 2022, un seul vote : FO !



SUR LA CÔTE D'IVOIRE

Début septembre, FO Défense a fait une visite au sein des Forces Françaises en Côte d'Ivoire.

La délégation FO a pu rencontrer l'ensemble des autorités militaires ainsi que l'ensemble des Personnels Civils de Recrutement Local (PCRL), composante forte de cet établissement.



Il apparaît qu'une amélioration des conditions financières des agents a été prise en compte par le COMFOR.

Lors des différents entretiens, la délégation FO a pu constater un rattrapage non négligeable sur certains points.



L'amélioration et la pérennisation de l'accord d'entreprise est en cours, à l'initiative du DRH de la base.

La réunion d'information au profit des PCRL fut intéressante et productive, et une réunion des délégués a eu lieu le même jour.

Grande satisfaction pour l'ensemble des intervenants qui, par leur engagement, ont pu exprimer leurs revendications totalement légitimes.

FO remercie l'ensemble des personnels civils et militaires pour leur accueil.



La protection sociale des acteurs de la Défense

Depuis plus de 70 ans,
la MCDéf vous protège à titre individuel et collectif,
en santé comme en prévoyance.

Mutuelle référencée par le ministère de la Défense
et spécialisée sur le secteur des industries de la Défense,
de la sécurité et des hautes technologies,
la MCDéf met en oeuvre, en collaboration étroite avec
les partenaires sociaux et les professionnels du secteur,
des solutions d'avenir pour vous accompagner dans vos activités.

Concevoir la santé comme un bien social et l'associer à l'innovation et
aux services, telle est la vision de la **MCDéf, acteur de l'évolution du
système de santé.**

MCDéf, mutuelle référencée par le Ministère de armées avec Fortégo

MCDef 
Le Défi Mutualiste

GROUPE KLESIA

www.mcdef.fr

Mutuelle Civile de la Défense - SIREN 784 621 476
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité
Située 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris